

## Compte rendu de **l'Assemblée Générale**

01 Sept 2012 Salle St Ives à Camaret

Présents : 48

Procurations : 13 [ R.Dumort, G.Hallouin, M. Richard, M. Morvan, P. Beaujard, R. Kelhetter, J. Caer, F. Sevenster, J. Halley des Fontaines, H. Halley des Fontaines, R. Férec, C. Laudereau, G. Touron ]

**Ordre du jour** : Rapport d'activités / Rapport financier / Perspectives d'avenir / Renouvellement du tiers sortant / Questions diverses

Le quorum étant atteint, le président M. Le Guen ouvre la séance, remercie l'équipe qui le seconde et fait tourner l'amicale, et en particulier O. Nosetti. Il remercie les membres présents et l'adjoint au port J.Y. Téphany.

### **Rapport d'activités**

- ✓ Participation de l'APP à la cérémonie des péris en mer en Septembre 2011.
- ✓ Présentation des vœux aux amicalistes, amis et autorités invités en Janvier 2012. Réunion au cours de laquelle les polaires Armor Lux commandées par l'amicale pour les adhérents intéressés ont été présentées aux membres présents. A noter que l'amicale participe à hauteur de 10 euros sur chaque polaire.
- ✓ Le site internet de l'amicale <http://www.appcamaret.fr> est opérationnel et donne toute satisfaction. Il présente des infos de l'amicale ainsi que celles de la Fédération. Réalisé par Pierre Gourmelen, ce site très intéressant mérite votre visite.
- ✓ Environ 50 extincteurs ont été révisés au local le 30 Juin.
- ✓ Plusieurs bateaux ont pu bénéficier de la visite sécurité d'Olivier le 16 Juin.
- ✓ Le président a pris contact avec la gendarmerie maritime afin de les informer des actions de l'amicale en matière de sécurité et aussi d'essayer 'd'arrondir les angles', le nombre de contrôles en mer et parfois de verbalisations rendant nos rapports tumultueux.
- ✓ Le local a bénéficié d'un lifting peinture au printemps, le jardin et les abords ont été entretenus. Après la peinture, les participants et leurs épouses ont partagé un délicieux couscous préparé par Daniel Philippe.
- ✓ Environ 20 amicalistes volontaires ont participé à « CM 2012 », la fête maritime du port organisée par la mairie, principalement au service restauration.
- ✓ N'oublions pas que 17 de nos membres ont participé au Festival du Bout du Monde début Août à Crozon, bénévolat qui se traduit par une rentrée d'argent non négligeable pour l'amicale.
- ✓ Un regret cependant : l'amicale n'a pas participé à la journée SNSM en Août, nous n'avons pas été invités. Il ne s'agissait que d'un oubli, nous faisons partie des associations devant être invitées, mais avons été oubliés.

Au cours du prochain C.A. sera traitée la question de la carte de réduction : des commerçants et artisans de la presqu'île ont été contactés en vue d'obtenir une réduction de prix sur les fournitures

ou services pour les membres de l'amicale. Certains ont déjà répondu favorablement. Une carte nominative sera alors réalisée et les adhérents informés de la suite donnée à cette action.

### **Perspectives d'avenir**

Notre fédération a signé, avec 4 autres fédérations et le Ministère, la charte de pêche responsable, dans le but d'éviter la mise en place d'un permis de pêche en mer. La déclaration annuelle et individuelle est devenue effective en Juin 2012. Tout pêcheur de loisir de plus de 8 ans doit se déclarer : en bateau, à pied, du bord, en pêche sous marine, et cela chaque année. Cette déclaration se fait sur internet : après prise de connaissance des textes de la charte qui encadrent la pêche de loisir, il est délivré un récépissé à présenter lors de contrôles éventuels. La marche à suivre est indiquée sur le site de l'APP, comme sur celui de la Fédération <http://www.fnppsf.fr>. Facultative en 2012, elle devient obligatoire en 2013. Comment feront ceux qui n'ont pas d'ordinateur ? Ceux qui n'ont pas internet ? Beaucoup de questions se posent sur la mise en place de cette déclaration. Notre rôle d'amicale consiste à informer nos adhérents, les aider, pas à nous substituer aux autorités. Les municipalités devront prévoir une information sur les lieux de pêche, tout comme les offices de tourisme devront informer les vacanciers.

Un déplacement en car au salon des pêches en mer de Nantes, mi février 2013, est envisagé s'il y a des volontaires.

### **Rapport financier**

Roger Riou, trésorier, déclare un bilan 2011 équilibré. Les recettes sont de 4051,56 euros et les dépenses de 3959,99 euros, ce qui laisse un solde créditeur 91,57 euros. Les détails du compte financier sont consultables sur le tableau joint en annexe.

Rapport moral et rapport financier sont adoptés à l'unanimité des présents.

### **Renouvellement du tiers sortant au C.A.**

F. X. Bescou, R. Riou, G. Huydts et A. Renaud sont sortants. Les sortants et entrants sont invités samedi prochain 8 Septembre à la réunion du C. A.

L'adjoint au port, JY Téphany, remercie les membres de l'amicale qui ont participé à la réussite de la fête « CM 2012 », fête qui s'est bien passée malgré une météo incertaine.

En ce qui concerne la charte de pêche responsable, la mairie pense qu'il faut attendre que tout cela se précise, elle fera alors ce qu'elle aura à faire.

### **Questions diverses**

- ✓ Un membre de l'assistance demande si la mairie pourrait installer un panneau d'affichage sur le parking du Styvel, celui utilisé par l'amicale au dos d'un panneau publicitaire ayant été enlevé et non remplacé depuis plus d'un an. L'adjoint explique que tous les panneaux publicitaires ont dû être enlevés, à la demande du préfet.
- ✓ Un adhérent demande s'il serait possible d'installer un parking pour vélos au Styvel.
- ✓ Un autre membre demande des précisions concernant l'utilisation du 'rond-point' du parking du Styvel (verbalisations en été, alors que les véhicules tractant une remorque sont dans

l'impossibilité de respecter le sens de circulation du 'rond-point' !). L'adjoint répond que le parking du Styvel va faire l'objet d'une tranche de travaux, être restructuré, et un parking à vélos pourrait y être intégré.

- ✓ Couper la queue des poissons est maintenant obligatoire. Faut-il le faire tout de suite après la capture ou avant le débarquement ? Le texte officiel mentionne les deux options, quelle est alors la marge d'interprétation par les autorités qui contrôlent ?

Plusieurs adhérents interviennent pour signifier leur désaccord avec ces nouvelles réglementations.

La séance est levée à 19h15, suivie du pot de l'amitié.

Compte rendu rédigé par le secrétaire adjoint.